



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 94827

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le non-renouvellement des générations chez les chirurgiens viscéraux. Selon l'Union des chirurgiens de France (UCDF), l'âge moyen des chirurgiens viscéraux s'établit à cinquante-cinq ans, et un praticien sur deux exerçant aujourd'hui sera à la retraite dans huit ans. Pour la plupart des professionnels, la dégradation des conditions de travail conjuguée à la hausse des primes d'assurances, à l'instar de celles des anesthésistes, dissuadent les jeunes de choisir les spécialités chirurgicales. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quelles mesures il envisage de prendre afin d'inciter les jeunes à choisir les spécialités chirurgicales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94827

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5336